



Maussane les Alpilles, le 12 juillet 2018

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance publique :

**Mercredi 18 juillet 2018 à 18h00**  
**Salle d'honneur de la Mairie de Fontvieille**

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 20 juin 2018
3. Décisions du Président
4. *Finances* – Admission en non-valeur – Budget annexe "Régie – service assainissement CCVBA"
5. *Finances* – Admission en non-valeur – Budget annexe "Régie – service eau CCVBA"
6. *Finances* – Approbation des conditions du retrait de la Commune d'Eygalières du SIVOM Durance Alpilles – Détermination des conditions financières et patrimoniales – Compétence assainissement – Modification erreur matérielle
7. *Finances – Tourisme* – Dégrèvements de la taxe de séjour
8. *Finances* – Répartition de la contribution au FPIC entre la CCVBA et ses communes membres 2018 – Article 144 de la loi n° 2011-1977 du 28/12/2011 de finances initiale pour 2012 – Articles L. 2336-1 à L. 2336-7 du Code général des collectivités territoriales
9. *Finances* – Demande de subvention à la Région PACA – Réhabilitation de l'ancienne bergerie du château de Montauban à Fontvieille en un incubateur Greentech – Aménagement intérieur et extérieur
10. *Finances – Commande publique – Développement économique* – Validation des études d'avant-projet et de l'enveloppe financière du projet de réhabilitation de l'ancienne bergerie du Château de Montauban à Fontvieille en Maison de l'Amandier
11. *Finances – Eau et assainissement* – Transfert subventions du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) – Travaux d'eau potable et d'assainissement de la Commune du Paradou
12. *Finances – Eau et assainissement* – Transfert subventions du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) – Travaux d'eau potable et d'assainissement de la Commune de Mouriès
13. *Assainissement* – Modalités de remboursement des frais de branchements des particuliers dans le cadre d'opérations spécifiques – ZA Les Grandes Terres Eygalières
14. *Eau* – Charte de qualité des réseaux d'eau potable – Agence de l'eau
15. *Commande publique* – Approbation du règlement intérieur de la commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent
16. *Commande publique* – Approbation du règlement intérieur de la commission marché à procédure adaptée (MAPA) à caractère permanent
17. *Commande publique* – Attribution du marché de travaux de requalification de la zone d'activité de la Gare à Saint-Rémy de Provence
18. *Commande publique* – Avenant n° 1 au marché de collecte Eygalières – Silim Environnement
19. *Commande publique* – Avenant n° 2 au marché de travaux portant sur l'aménagement des rues d'Aubagne et des Bérauds

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

2, avenue des écoles - 13520 Maussane les Alpilles

Téléphone 04 90 54 54 20 - Télécopie 04 90 54 54 16 - bienvenue@ccvba.fr



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES**

20. *Déchets* – Avis sur le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)
21. *Aménagement* – Approbation des projets de zonage d'assainissement et du projet de schéma de distribution d'eau potable de la Commune de Mouriès
22. Questions diverses.

Les documents nécessaires à l'étude de l'ordre du jour sont consultables au siège de la Communauté de communes

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Hervé CHERUBINI